AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

DIMANCHE [illegible] GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL par M. LEHMANN, artiste du Théatre d'Orléans.

M. Lehman sera assisté de MM. Varney, Curto, Miolan [illegible] et d'un orchestre nombreux composé des meilleurs artistes et amateurs de cette ville.

PROGRAMME

1ère PARTIE.

1o Ouverture à grand orchestre de la Chasse du Jeune Henri — Méhul
2o Concerto pour clarinette, exécuté par Mr. Menninge — C. Bocha.
3o [illegible] de Massaniello, chanté par MM. Varney et Curto — Carafa
4o Fantaisie militaire sur un air de Drouet, pour cornet à piston, arrangé et exécuté par M. Lehman.

2ème PARTIE.

1o Ouverture à grand orchestre de Semiramis — Rossini
2o Grand Duo composé par M. Curto, chanté par M. Varney et l'auteur
3o Air varié pour violon exécuté par M. Miolan — 7ème de Bériot
4o Grande marche militaire dédiée à la Légion de la Louisiane, exécutée par 30 instrumens de cuivre, composée par M. Lehman
5o Grand air tyrolien, exécuté par le même orchestre — Mohr

L'orchestre sera conduit par M. Gabici.
On commencera à 8 heures précises.
Prix: Premières, Secondes et Parquet — $1. Parterres et Baignoires — 75 cts.
On pourra se procurer des billets et des loges au bureau du contrôle du Théatre.
Ceux qui ont déjà pris des billets sont priés de passer au bureau du contrôle et choisir leurs places.

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.
Les Bals auront lieu les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine.
G. W. STEPHENS, Directeur
31 mars

C'EST le cœur rempli de la reconnaissance la plus vive que Mme S. Gosselin prie les honorables pompiers de la Nouvelle Orléans et de Gretna de recevoir les sincères remerciemens qu'elle doit aux généreux efforts qu'ils ont faits pour détruire le feu qui a éclaté à Gosselin's burg le [illegible] mai (1843). Elle offre un million de remerciemens aux habitans d'Alger et à tous ceux qui ont contribué à sauver sa propriété.
Mon cœur conservera éternellement un souvenir de dévouement aux amis qui sont venus m'offrir asile et protection à un moment où impotente et alitée je ne pouvais me secourir.
1 juin V. GOSSELIN

CONSULAT DE FRANCE.
LE Consul de France à la Nouvelle-Orléans, invite les personnes dont les noms suivent à se rendre à la chancellerie du Consulat pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent.
MM. Ernest Coen, Amédée Rivière, Dr. Luxemberg, Cauzur, E. Mongin, Mme Rapp, Ve Bertrand, Germon, Dittingham, Augusbrim, Vandegrif, Maurice, Puisson, Vernaud, Dechau, Duval, Dumarest, Albert, Plaisant, Tauchet de l'Isle, Gasion, Lilles, Breugne, Brieugne, Pierre Boutet, Michel Nicolas Raimond, Jean Marie, Etienne Avril, Carrion Sle, Charles Fouiller, Sebastien Vidé, Jean Couly.
La chancellerie du Consulat se trouve rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours de neuf à trois heures. 1 juin—3

LA Société existant autrefois entre les soussignés sous la raison de commerce de F. B. MONTAMAT & Co. est dissoute à dater de ce jour par consentement mutuel. Les affaires seront liquidées par les soussignés conjointement.
Nouvelle Orléans, le 31 mai 1843.
F. B. MONTAMAT, Fco TIO.
1 juin 10

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Louis Bourgeois, qu'ils aient à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées, soit à Mme veuve Louis Bourgeois, administratrice de la succession, ou à Felix Percy, not. pub.
1 juin 10

DEMANDE D'EMPLOI.
UN homme d'un âge raisonnable, arrivé du nord depuis peu de temps et bien entendu à l'agriculture et au commerce en général, désirerait trouver un emploi soit sur une habitation, soit comme employé dans une maison de commerce. Il pourrait fournir de bonnes recommandations.
S'adresser au bureau de cette feuille. 1 juin 1

LA société de commerce qui existait en cette ville sous la raison de Prats & Hernandez est de ce jour dissoute par limitation. Le nom de la société sera seulement employé pour la liquidation.
Nouvelle Orléans 1 juin 1843.
JOSE PRATS, MIGUEL HERNANDEZ
1 juin

LE soussigné continuera les affaires de commission sous son seul nom et pour son propre compte.
JOSE PRATS

300 caisses Absynthe Suisse,
100 caisses Vin Muscat de Frontignan,
50 do Curaçao,
50 do Eau de Vie de Dantzig,
50 do Liqueurs assorties,
50 barriques Vin de Marseille.
A vendre par BLANCHARD, KIMER & Co, 24 Bienville
1 juin

CHEVROTINES—Chevrotines de New York, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 1 juin

REÇU par le bateau Alabama, de son dernier voyage, quelques barriques de [illegible] en petites et grandes caisses, aussi une grande quantité de [illegible] de fruits confits [illegible], à vendre par T. QUADRAS, Encoig. Chartres et St Pierre. 1 juin

BOTTES, souliers et brodequins—86 caisses reçues par le navire Timothy Pickering de Boston, à vendre par R. O. HOBBS, 12, Douane.

AVIS—Les Draws Nos 2573, 2791, 824, 2065, qui ont reçu des marchandises du navire Warsaw à son dernier voyage de New York, sont invités à rapporter leurs reçus à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.

GRAINE DE LIN et Cire d'Abeille—30 barils en débarquement du steamboat Ben Franklin, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 1 juin

CORDE D'EMBALLAGE—30 rouleaux du Missouri, en débarquement du steamboat Yazoo, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée.

SARDINES—Les toutes Sardines à l'huile, à vendre à très bon marché par VALETON FRERES, No. 21 rue St Charles, sous le Verandah.

VINS rouges fins, des marques Chateau Laffitte, Chateau Margaux, Chateau Leoville, Chateau Haut Brion, Chateau Gruau Larose et St Julien. Vins blancs—Podensac, Haut Barsac, Haut Sauterne, à vendre chez VALETON FRERES, No 21 rue St Charles, sous le Verandah.

CONFITURES de la Havane—50 caisses confitures assorties, à vendre par VALETON FRERES, No 21 rue St Charles, sous le Verandah.

AVIS—Toutes sortes de provisions pour les personnes qui partent, se vendent à bon marché chez les soussignés. VALETON FRERES, No 21 rue St Charles, sous le Verandah.

LES soussignés continuent à fournir aux familles du bouteilles de Vin de Bordeaux pour $1. VALETON FRERES, No 21 rue St Charles, sous le Verandah.

MARCHANDISES Diverses—94 boucauts jambons, plats côtés et épaules, 308 barils de farine; 220 barils porc mess, 150 do M. O; 100 do mess M O, 120 do haricots blancs, 50 barils graisse, 540 barillets do; 60 barils Whiskey; 50 demi barillets do en magasin, à vendre par PRICE & FROST, 90 Poydras.

CAFE de la Havane, fin vert, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 1 juin

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, &c, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 1 juin

GELEE et Pate de Goabe, récemment arrivés et à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune.

AMANDES sans coque—30 caisses de 25 livres chaque, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Poydras. 1 juin

PORC pour famille—Quelques barils et demi barils pour famille, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras. 1 juin

MARCHANDISES pour les marchés du Mexique. Platilles, Bretagnes, Drilles &c. en magasin à vendre par WM PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

ARDOISES, [illegible] à vendre par WM PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

COTONNADE à vendre en magasin, par Wm PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

ETOFFES pour moustiquaire—à vendre en magasin, par Wm PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par WM. PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

CAFE de Rio de très bonne qualité, actuellement en magasin, à vendre par WM PREHN & Co, 56 Douane. 1 juin

LINGE diapré et Damassé—Un assortiment à vendre par WM. PREHN & Co, 56, Douane. 1 juin

AVIS—Le steamer BEN FRANKLIN, capt T. J. Carey, partira pour St Louis aujourd'hui [illegible] heures P. M. heure à laquelle les passagers sont invités à se trouver à bord. C. DOANE & Co, 69, Poydras. 1 juin

MAIS—670 balles et 300 sacs en débarquement du [illegible], à vendre par C. DOANE & Co, 69, Poydras. 1 juin

BACON—25 barriques jambons et épaules en magasin, à vendre par C. DOANE & Co. 69, Poydras. 1 juin

GRAISSE—150 barillets et 40 barils prime, à vendre par C. DOANE & Co, 69, Poydras. 1 juin

EAU DE VIE, damejeannes &c—1900 damejeannes transparentes de 5 gallons.
10 pipes Cognac de la marque de Pellevoisin aîné & Co
100 caisses vrai Kirsch de la forêt noire,
10 caisses fruits au jus assortis,
10 caisses eau de fruits pour crèmes,
1000 boîtes sardines à l'huile,
100 paniers anisette,
A vendre par BLANCHARD, KIMER & Co. Rue Bienville. 1 juin

ARRETEZ LE VOLEUR!
LA cabane du navire Huntsville a été dévalisée dans l'après midi de mardi, 30 du courant, par un voleur qui y a enlevé les articles suivants, savoir:
47 Cuillers à bouche en argent,
[illegible] à thé, do.
Les cuillers portent sur le manche les noms "Huntsville" [illegible] "Medford" et les lettres suivantes y sont gravées: H. L. F. E. aussi que les noms des fabricants "Marquand & Co." "A. Bosch" et "Stebbins & Co."
Une récompense libérale sera donnée à la personne qui fera retrouver ces articles et arrêter le voleur.
31 mai—3t HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

VIN—200 barriques vin de Marseille, en débarquement du navire Marcia Cleaves de Marseilles, à vendre par T. C. TWICHELL, 74, Poydras. 31 mai

PORC: 300 barils à l'inspection; bacon, 65 barriques jambons, plats côtés et épaules, graisse, 65 barils et 300 barillets, farine, 350 barils de St. Louis, whiskey, 60 barils rectifiés et 10 Monongahela vieux; haricots blancs, 10 barils et 330 sacs mais en débarquement, à vendre par J. R. SHAW & Co, 26, Poydras. 31 mai

GRAISSE—Huile de graisse, porc et bœuf, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 31 mai

CHANVRE—41 balles en débarquement du steamboat [illegible], à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 31 mai

CUIVRE en feuille—30 caisses et 10 barillets clous, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

FARINE—[illegible] barils superfine marque de choix, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

TABAC [illegible] en feuilles, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

VINS de Malaga et de Porto, en magasin et à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

GRAINES pour oiseaux, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

CIGARES en papier, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

HUILE D'OLIVE—150 paniers de la marque de Plagniol, fraiche, en débarquement et à vendre par S. & A. SOULIE, 35 Bienville, au 1er.

GRAINES DE TABAC DE LA HAVANE, d'importation directe.
Le soussigné vient de recevoir une quantité de graines fraîches de tabac de la Havane, garanties, qu'il offre à vendre en lots au gré des acheteurs. WM. DINN, 11 Commune. 31 mai

BOTTES, Souliers et Brodequins—60 caisses différentes descriptions, en débarquement du brick Lucy Ann, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 31 mai

CUIR pour semelles—article supérieur à vendre en magasin à bas prix pour clore une consignation par JOHN HALL, 4 Front Levee. 25 mai

JEUNE GARDE A CHEVAL.
[illegible]
31 mai [illegible] Fourrier Secrétaire.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
AVVERTIMENTO.
La Compagnia si riunirà Sabbato prossimo tre di giugno, alle ore sette la punta della sera, nella sala d'armi all'angolo delle contrade Chartres e Luigi per affari di molta importanza. Si ricorda di essere tutti puntuali e col vestito ordine.
Nota—I mancanti a questa riunione senza una scusa leggitima non saranno più considerati come membri della compagnia.
Per ordine del capitano, G. RAMELLA, Sergente fori re
31 mayo

Le navire MARCIA CLEAVES, de Marseilles, est maintenant en déchargement en face du Rail Road. Les consignataires sont particulièrement requis de prendre leurs permis sous cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la Douane.
30 mai LEVI H. GALE, 25, Commune

LE soussigné partant pour France, prie les personnes qui ont des réclamations contre lui, de les faire immédiatement et ceux qui lui doivent sont priés de venir régler de suite.
A VENDRE immédiatement à des conditions raisonnables une jeune négresse de vingt ans et son enfant âgé de huit mois, gardienne d'enfant, domestique de maison et sachant faire un peu de tout, pleinement garantie. L. ROCQUET.
S'adresser chez M. H. Gilly, No 61, rue St. Louis, entre Royale et Bourbon. 31 mai—3

AVIS.
LES personnes qui ont quelques affaires à régler avec Monsieur L. S. Macarty, sont priées de vouloir bien s'adresser à M. L. Garnier, chargé de sa procuration qui est déposée chez M. Octave de Armas, notaire.
Nouvelle Orléans, le 29 mai 1843.
30 mai—8 AUG. DELASSUS.

DISSOLUTION—La société existant autrefois entre les soussignés sous la raison de Lindley, Russell et Gribble, a été dissoute aujourd'hui, par consentement mutuel.
Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.
WILLIAM LINDLEY, JOHN T. RUSSELL, JOSEPH S. GRIBBLE.
30 mai—6

LES soussignés continueront les affaires sous leur ancienne raison de Lindley & Russell, le nom de l'ancienne société sera signé par l'un ou l'autre, pour la liquidation seulement.
Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.
WILLIAM LINDLEY, JOHN T. RUSSELL.
30 mai—6

MARCHANDISES diverses—150 barils porc prime, mess et autres qualités;
100 barils bœuf mess et prime;
300 barillets graisse;
70 barils et 10 1/2 barils graisse;
5 barils suif;
10 barillets langues de porc.
A vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 30 mai

UN jeune nègre bien recommandé et connaissant la ville, trouvera de l'emploi chez J. E. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 30 mai

TOILE à drap et à chemise 6/4, 8/4 et 6/4 dernièrement reçues, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 30 mai

CLOUS—200 barriques assortis de fer de Suède, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune. 30 mai

MARCHANDISES de coton—100 balles toile à drap 4/4 Appleton, 86 do Kennebec, 150 do drills 7/8 et 4/4, 25 do toile à drap et à chemises Walham, 25 caisses lynseys blanc et de couleur et à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune. 30 mai

A LOUER.
UNE Maison fort décemment meublée, avec toutes ses dépendances, située à Mandeville, dans une des plus belles positions.
Pour les conditions, s'adresser à M KUNTZ, rue Saint Pierre, No 85, entre Royale et Bourbon. 26 mai—6

ON DEMANDE à louer une Négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pour servir une famille de 6 personnes. S'adresser à T. & S. TOBY & BOGERT, 79 Camp. 29 mai

AVIS—MM. North & Brothers sont seuls autorisés à recevoir les lettres adressées à l'ancienne maison de Peet & North, et à régler les affaires non terminées de la dite ancienne maison, en l'absence de la Nouvelle Orléans de M. M. North, un des associés.
PEET & NORTH, en liquidation. 25 mai—6m

CHAUDIERES de cuivre et de fonte, en magasin, à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres. 20 avril

A VENDRE, en débarquement du navire l'Amérika, venant de Bordeaux,
30 barriques vin de l'année 1840,
25 do Médoc fin, de l'année 1836.
par CASTAING & LOMBARD, 68 Conti. 31 m

AVIS—Les commissaires liquidateurs de la Banque des Marchands de la Nouvelle Orléans, rachèteront les billets de la Banque, à leur bureau dans la rue Natchez. 27 mai—6

BOUTEILLES! BOUTEILLES!! BOUTEILLES!!!
ON ACHETE des bouteilles françaises vides, à la salle Washington, rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon. 27 mai—1m

TRAITES sur Boston, à vendre par S & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 27 mai

DOUBLONS espagnols et patriotes à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 27 mai

EAU-DE-VIE—Très vieille eau-de-vie de Cognac et de Champagne, des marques Castillon et Leroy, eau de vie dite preuve de J. J. Dupuy, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 27 mai

FARINE—300 barils superfine, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 27 mai

CUIRS—30 paquets de cuir pour selle et 4 douz. de brides à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 27 mai

VERRE à vitres de toutes grandeurs, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 27 mai

PLOMB de chasse de N York, "Tools" numéros assortis à vendre à prix réduits, par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 27 mai

VINAIGRE—Vinaigre de vin blanc en grands barils, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 27 mai

TOILE à voile de Russie, d'Angleterre et de la manufacture de Paterson, New Jersey, E. Unis, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 27 mai

MEDICAMENTS POUR HABITATION.
LES soussignés, persuadés de l'importance qu'il y a pour les habitans et les médecins d'avoir des médicaments frais et garantis, ont donné un soin particulier au choix de leur assortiment, et d'après les arrangements qu'ils ont faits à Londres, Paris et New-York, pour recevoir des assortiments très frais, ils pourront en toutes circonstances fournir aux habitans et aux médecins des médicaments qu'ils pourront garantir de qualité supérieure. SICKLES & co, Droguistes, 66, rue du Canal. 22 avril—1m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
AVIS est par le présent donné qu'il sera reçu au bureau de la Mairie jusqu'au Lundi, 29 du courant, des propositions cachetées pour le louage de quatorze tombereaux pour le service de la première municipalité.
Nouvelle Orléans, 26 mai 1843. WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
CONFORMEMENT à une ordonnance du Conseil de la municipalité No Trois, passée à sa séance du 20 mai courant, avis est par le présent donné que l'élection d'un alderman pour représenter le premier district de ladite municipalité aura lieu lundi 5 juin prochain, au café situé à l'encoignure des rues Champs Elysées et Levée, de 9 heures du matin à 5 heures P. M. sous la surveillance de MM. Germain Plessy et E. Cassard, inspecteurs et F. C. Gaudy greffier.
Nouvelle Orléans, le 25 mai 1843. WM FRERET, maire. 25 mai

Y. QUADRAS, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre, café de la Cité, importe directement de la Havane, et tient constamment en mains un grand assortiment bien choisi des meilleurs cigares de la Havane, tels que: Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Panetelas, Damas et autres, qu'il offre à vendre à des prix réduits, en gros et en détail. 25 mai—

LES soussignés, partant sous peu pour France et leur magasin de la Nouvelle Orléans devant être fermé jusqu'au mois d'octobre prochain, prient leurs débiteurs de venir régler immédiatement. Les personnes auxquelles ils pourraient devoir peuvent se présenter de suite, elles seront payées. BATAILLE & BIGEY, 66, rue de Chartres. 18 mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 50 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi 29 mai courant.
Les pains de seconde qualité, qu de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, soit 49 onces.
WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.

AUX BEAUX CHENES VERTS, A BELOXI.
Avis aux personnes qui désirent passer l'été à la campagne.
LA résidence de Mme. PRADAT, à Beloxi, vient d'être ouverte au public, des bâtisses et de nombreuses améliorations ont été faites à cette résidence déjà si belle. On trouvera des logemens confortables pour les familles, une table bien servie, des domestiques attentionnés, jardins charmans, amusemens de tous genres, en un mot rien n'a été épargné pour rendre ce séjour des plus agréables. Les personnes malades trouveront dans l'établissement une bonne pharmacie, les attentions et les soins les plus empressés.
A l'arrivée de chaque steamboat, des domestiques fidèles, des voitures et des bateaux seront prêts à conduire les passagers à l'établissement. Les prix seront modérés. Venez et jugez. 11 mai—1m

AVIS.
LES personnes ayant des bouteilles à vin de Bordeaux vides, en trouveront le placement en s'adressant immédiatement à l'encoignure des rues Royale et Douane.

300 Barils Chaux de Thomaston.
Ciment Romain et Hydraulique.
Platre de Paris.
Crins à platrer en barriques et barils.
Briques à feu anglaises et américaines.
Constamment en mains et à vendre au gré des acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 23 mai

LIQUEURS et Vins—11 quart pipes de Malaga et Madère, 12 demi do et barils eau de vie, genièvre, &c. en débarquement de la goëlette Van Buren, et à vendre par ROBERTS & HALL, 76, Magasins. 23 mai

ARDOISES de Bangor—5000 Ardoises 24 sur 12; 5000 dito 22 sur 12; 5000 dito 20 sur 10; 10000 dito 18 sur 10; 15000 dito 16 sur 10; et 10000 16 sur 8, en débarquement du navire Swanton, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 24 mai

FOURNITURES pour constructions, telles que: serrures de toutes espèces, gonds, vis, verrous, targettes, clous, &c. à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres. 23 mai

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux et à vendre par les soussignés.
20 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc.
32 barriques de Montferrand.
BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse. 13 mai

W. G. HEWES, No. 40, rue de Chartres, offre à vendre ginghams, ginges à carreaux, toiles très fines, toiles à drap et à chemises, écrues, bretagnes, bas de coton, drills de fil.
Tapis de chanvre, linge de table.
Tabac manufacturé de James River.
Vin rouge de Cantinac, corde d'emballage, sole à coudre, &c., &c. 22 mai—3f

BRIQUES à feu anglaises—20,000 excellente qualité, à vendre à bon marché, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 mai

PIERRES pour foyer et tuilles, à l'épreuve du feu, dernièrement reçues, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 mai

CUIVRE en feuilles pour chaudronnier, de dimensions et de poummaux assortis, à vendre à très bas prix par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 21 mai

BLANC de baleine—30 caisses première qualité à 10½ la livre, convenables pour pensions et hôtels à vendre en débarquement du navire Edward Everett par TUFTS & HOBBARD, 26 Douane. 23 mai

HUILE d'Ours—Un baril [illegible] à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 140, Commune. 16 mai

SALAERATUS—31 barriques du Nord, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 25 mai

[illegible] Dolman [illegible] George [illegible] No. 21,967 [illegible] Arcade de Banks [illegible] midi, la propriété suivante, savoir:
Huit lots de terre situés dans la paroisse de Jefferson et dans le carré compris entre les rues Jackson, Chippewa, Philip et Fulton, désignés par les Nos. [illegible] quatre, cinq, six, quatorze, quinze, d'après un plan dressé par B. Buisson et annexé à un acte en l'étude H. B. Cenas notaire public à la Nouvelle Orléans, en date du 7 février 1835, ainsi que les bâtisses &c. qui s'y trouvent.
Conditions—comptant.
1 juin—3 en 30 MANUEL J. GARCIA, Shérif de la paroisse Jefferson

COUR DE PAROISSE—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Le 22 mai 1843—No. 15,997—Emile Doumeing vs. ses créanciers—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées dans cette affaire aient à déduire dans les dix jours de la première publication de cet ordre, les motifs pour lesquels le tableau final enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément audit tableau et pourquoi le Syndic et sa caution ne seraient pas déchargés de plus longue responsabilité dans cette affaire.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 22 mai 1843.
C. WEYSHAM, Député Greffier. 23 mai—8f en 10j

Succession de Clémentine Bellony, f. de c. l.
TOUTES les personnes qui doivent à la dite succession, sont invitées à payer sans délai, et les créanciers sont invités à se faire connaître et présenter leurs réclamations soit au Dr. PH. ALBUZZI, curateur, rue Ste. Anne, ou à FRED. BUISSON, Avocat, rue St. Pierre. 23 mai—3en10j

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés taxables dans la paroisse de Jefferson (Etat de la Louisiane) qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la dite paroisse, que les taxes imposées conformément à la loi, par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, pour les années mil huit cent quarante-et-un (1841) et mil huit cent quarante-deux (1842), seront dues et exigibles le treize juillet prochain (1843), et que les taxes devront être payées dans un délai de trente jours à dater du dit treize juillet, au bureau du shérif, rue Jackson, entre les rues Rousseau et Fulton, ville de Lafayette, paroisse de Jefferson. Ledit bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il sera procédé contre toutes personnes qui négligeront de payer lesdites taxes dans le délai ci-dessus mentionné, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, intitulé: "Acte pour pourvoir, d'une manière plus efficace, au recouvrement des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson, approuvé le 13 mars 1843."
MANUEL J. GARCIA, Collecteur des taxes de paroisse. 18 mai—90

PAR LE REGISTER.

Succession de Madame Louise Adélaïde Rabouin.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS—Jeudi, le premier juin 1843, à 4 heures P. M. au [illegible] No. 67, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Madame Louise Adélaïde Rabouin,
Les effets mobiliers appartenant à la dite succession et consistant en meubles meublans, argenterie, &c.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens. 26 mai

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de François Poelard—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François Prados, curateur de cette succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour: W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens. 30 mai—3f

AVIS—J. Latour, chaudronnier, informe le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaire que lors de sa société avec M. Ducret.
Son établissement est situé rue St. Louis No. 27; il espère sur le patronage des personnes qui avaient l'habitude de fréquenter l'ancienne maison. 19 av—6j

FORMATION DE SOCIETE DUCRET ET LANGLADE,
Chaudronniers, rue St. Louis, No. 14.
A DATER de ce jour, les soussignés ont formé une société pour exercer leur profession, leur atelier est situé rue St. Louis, No. 14, ci-devant maison Latour et Ducret.
Ils offrent à vendre à un prix modéré, un grand assortiment de batterie de cuisine en cuivre et fer battu.
Ils exécuteront tous les ordres qui leur seront donnés avec soins et promptitude.
Ils espèrent mériter le patronage des personnes qui voudront les honorer de leur confiance.
J. E. DUCRET, LANGLADE. 19 avril—3 m

AVIS. MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.
LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-Bilieuses de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'aventuriers offrent en vente des pilules falsifiées. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barbor, encoignure Canal et Tchoupitoulas.
Doyle Butman, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Besley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli.
G. B. PEARSON, Pour John Sappington & Sons. 1 mai—6m

ROY & Co.
Rue Royale, No. 133, vis-à-vis l'hôtel St. Louis.
NOUVEAU MAGASIN de modes et parfumerie, grand assortiment de coiffures d'été à 2 1/2 salons de coiffure pour les Messieurs, toupets, perruques, nattes, fausses queues anglaises à des prix modérés.
Dépôt de la composition Grand-Jean, de New-York. 6 mai 1m

BOIS de Tabasco—322 quintaux en débarquement de la goëlette espagnole Panotto, de Tabasco, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 21 mai

CIGARES de la Havane—Regalias Canones, &c. de la Palma et d'autres marques accréditées, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune. 21 mai

SUCRE de la Havane—30 caisses blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune. 31 mai

CAFE de Rio, différentes qualités, à vendre en magasin par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 31 mai

CAFE Laguayara, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 30 mai

SACS en grène, à vendre par GEO. GREEN BROTH. 92, Gravier. 26 mai

VINS, imitation muscat et Porto, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 26 mai

LIQUEURS françaises, à vendre par GEO GREEN & BROTH. 92, Gravier. 24 mai

MARCHANDISES de coton—5 caisses coton bleu indigo, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 24 mai

PIERRES à filtrer, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 23 mai

CORDAGES de Manille de différentes dimensions, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 24 mai

CORDE du Kentucky, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 24 mai

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver, à vendre par GEO GREEN & BROTH 92, Gravier. 23 mai

MARCHANDISES du pays, 4/4 écrues, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 23 mai

CLOUS fer de Suède—dimensions assorties, à vendre par GEO E CLIFFORD, 47, Poydras. 23 mai

CORDAGE de Manilles de toutes dimensions, à vendre par GEO E CLIFFORD, 47, Poydras. 23 mai

BRODEQUINS, Bottes, &c—110 caisses en débarquement du brick Georgian et de la barque Becconion, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 16 mai

AVIS.
LE bureau de THOMAS BARRETT, receveur des deniers publics, se trouve RUE DE LA VIEILLE LEVEE, No 11. 26 mai—6f en 15j

CIGARES de la Havane—10 000 princesas, 1ère qualité, à vendre à bon marché par J E LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 22 mai

EAU de fleurs d'oranger triple—Quelques caisses à vendre par J E LORREILHE, Encoignure Royale et Douane.

PLATRE de Paris, qualité supérieure, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 47, Commune. 24 a

PORC—16 barils mess, 2 do. M. O. 5 do. mess, à l'inspection de Bozant, à vendre par MERLE, BELLE & Co. 45 Vieille Levée. 23 mai

SUCRE raffiné de Boston—400 caisses et barils en poudre et écrasé, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 23 mai

TOILE à voile—Toile à voile de Russie, 30 pouces, marque Plotnikoff, do. do. impériale de 24 et 30 pouces de No 1 à 6,
Toile à voile de coton de John Colt No. 2 à 10, toile à voile anglaise blanche et écrue, passée à l'étuve, numéros assortis, ravens duck supérieur, constamment en mains et à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 9 mai

GENIEVRE—25 pipes genièvre de Hollande de la marque du steamboat, ayant droit au drawback, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, St. Louis. 26 mai

100 CAISSES Liqueurs assorties,
40 do Cerises à l'eau de vie, Badin,
20 do Curaçao,
10 do Marasquin de Zara,
20 do Eau de vie Dantzick,
30 do Absynthe Suisse PL.
30 do do de différentes marques,
60 do Vin Muscat Frontignan,
20 do de Lunel, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, rue St. Louis, Nos. 11 et 13. 26 mai

VIN—60 barriques Vin de Bordeaux, Pauillac, Margaux Médoc, St. Estèphe, &c.
10 barriques do do très vieux,
[illegible] do de Marseille,
[illegible] barils Vin blanc Barsac et Sauterne,
200 caisses Vin blanc Haut Barsac et Podensac,
400 do de rouge St. Julien Médoc, St. Estèphe, &c. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St. Louis, Nos. 11 et 13. 26 mai

20 huitièmes de pipe champagne Brandy vieux,
10 demi do. Cognac de preuve,
15 quarts do. do. do. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St. Louis Nos 11 et 13. 26 mai

10 SURONS indigo pour cotonnade, qualité supérieure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, Nos. 11 et 13, rue St. Louis. 26 mai

CAFE—80 sacs Café Rio;
40 do Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, rue St. Louis, Nos. 11 et 13. 26 mai

FARINE—100 barils superfine, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 11 et 13 St. Louis. 26 mai

BOUTEILLES à vin de Bordeaux—60 paniers à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 11 et 13, St. Louis. 26 mai

HUILE d'olive—100 paniers Plagniol ou bouteilles de 24 onces, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 11 et 13 St. Louis. 26 mai

VIEUX whiskey Bourbon—10 barils qualité supérieure à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUSE & Co. 11 et 13 St. Louis. 26 mai

TABAC en feuille de Cuba et de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISBOBOS, 36, Vieille Levée. 26 mai

EAU de Blue Lick—25 barils, dernièrement reçus des fontaines, en débarquement du steamer Chieftain, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 mai

GRAISSE—300 barillets, 11 barils et 12 demi do. à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 mai

BACON—Plats côtés, épaules et jambons, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 mai

AMANDES à coques tendres—10 balles nouvellement reçues, à vendre par J E LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 24 mai

GENIEVRE de Hollande, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune. 26 mai

DETENU à la Geôle de Police de la Municipalité No. 2, depuis le 13 du courant, un nègre nommé JOHN, se disant appartenir à M. Joseph Mitchel demeurant 3me. municipalité. Il est âgé de 17 à 18 ans, taille de 5 pieds 4 1/2 pouces, [illegible]
Le propriétaire est requis de réclamer ledit esclave au bureau du Recorder en se conformant à la loi.
Nouvelle Orléans, le 22 mai 1843
MIGUEL HERNANDEZ fils, 2me. Lieutenant de la Garde. 22 mai—10

PROCLAMATION PAR ALEXANDRE MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Attendu que des représentans de l'Etat de la Louisiane dans le Congrès des Etats Unis, pour le vingt-huitième Congrès, pour servir pour deux ans à partir du 4 mars mil huit cent quarante-trois, [illegible] être élus le premier lundi de juillet prochain et les deux jours suivants, excepté à la Nouvelle Orléans où l'élection aura lieu seulement ledit premier jour de juillet et dans la paroisse de St. Jacques où l'élection sera close dans les deux premiers jours, savoir:
Un représentant au vingt-huitième Congrès, pour être choisi dans le premier district congressionnel composé de la Municipalité No un et de la Municipalité No trois, de la Nouvelle Orléans, du faubourg Tremé et des paroisses St. Bernard et Plaquemines.
Un représentant au vingt-huitième Congrès, pour être choisi dans le second district congressionnel, composé de la Municipalité No. deux de la Nouvelle-Orléans et de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi, et des paroisses de Jefferson, St. Charles, St Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.
Un représentant au vingt huitième Congrès, pour être choisi dans le troisième district congressionnel, composé des paroisses des Avoyelles, Catahoula, Carroll, Madison, Concordia, St. Tammany, Ste Hélène, Livingston, Washington, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Est Baton Rouge, Ouest Baton Rouge et Iberville.
Et un représentant au vingt-huitième Congrès, pour être choisi dans le quatrième district congressionnel, composé des paroisses Ste. Marie, St. Martin, Calcasieu, Lafayette, St Landry, Rapides, Natchitoches, Caddo, Claiborne, Union, Ouachita et Caldwell.
Et attendu que des vacances sont survenues dans le Sénat et dans la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane. Dans le Sénat par la mort de l'honorable George Waggaman et aussi une vacance dans le comté d'Iberville, et dans la Chambre des Représentans par la mort de l'honorable James S. Bickham de la paroisse de Washington, et par la mort de l'honorable Charles [illegible] de la paroisse de Lafourche Intérieure. Aussi dans la Chambre des Représentans par les démissions de l'honorable Nicholas Bayles, de la paroisse de Ste Hélène et de l'honorable Amaron Ledoux de la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'informe par le présent qu'une élection aura lieu dans les susdites paroisses aux lieux et places habituels d'élection, conformément aux lois existantes.
Et attendu qu'il est aussi prévu par la loi que l'esprit du bon peuple de cet Etat est, qu'il est jugé nécessaire de convoquer une convention pour amender la Constitution.
C'est pourquoi j'ai aujourd'hui jugé convenable de lancer ma proclamation, notifiant aux électeurs et aux votants qualifiés de l'Etat à l'élection susdite, et commandant à tous les juges de paroisse, shérifs et autres officiers en ce qui les concernent, de convoquer lesdites élections, pour l'élection des sénateurs et représentans susdits, ledit premier lundi de juillet prochain, et de prendre une liste distincte et séparée des noms des électeurs qui voteront pour ou contre une convention dans leurs districts et paroisses respectifs susdits, et afin que cette élection soit conduite et que les retours en soient faits dans le temps déterminé par la loi.
Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le dix-huitième jour de mai de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante-septième.
[L. S.] (Signé) A. MOUTON.
Par le Gouverneur, ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

FONTAINES BLUE LICK, KENTUCKY.
T. & L. P. HOLLIDAY, propriétaires.
LES propriétaires de ces fontaines célèbres étant très reconnaissants du patronage qui leur a été accordé durant la saison dernière, informent respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils désirent une délicieuse retraite durant les mois d'été, qu'ils ont depuis l'année dernière, mis la dernière main aux améliorations qui n'étaient pas encore achevées, et qu'ils ont la satisfaction de pouvoir offrir actuellement tout le confortable nécessaire à ceux qui voudront leur faire la faveur de les visiter.
Leur établissement est aujourd'hui assez vaste pour contenir cinq cents visiteurs. Ils ne croient pas nécessaire de parler des propriétés médicales des EAUX BLUE LICK qui, comme chacun le sait, sont les eaux les plus salutaires des Etats Unis.
Mais ils feront remarquer que depuis l'année dernière ils ont découvert près des fontaines Blue Lick une très belle source d'Eau blanche sulphureuse qui ne le cède en rien à celle des fontaines d'Eau blanche sulphureuse de la Virginie. Cependant ils croient devoir dire, qu'à l'époque des fortes pluies qui sont rares durant la saison des eaux [illegible], mais ils ont la certitude qu'ils pourront détourner cette eau fraîche et donner l'eau de souffre pure à toute époque.
Les fontaines Blue Lick sont situées sur le chemin de Plaige de Lexington et Maysville, à 36 milles environ de cette première ville, et 24 milles de la seconde, sur les eaux même de la rivière Licking, au milieu d'un pays escarpé et qui fournit toute espèce d'agrément aux amateurs de chasse et de pêche. Depuis l'année dernière, les propriétaires n'ont épargné ni soins, ni dépenses pour donner tout l'agrément possible aux visiteurs. [illegible]
T & L P. HOLLIDAY, propriétaires

EAU BLUE LICK.
T. & L. P. HOLLIDAY, les propriétaires des fontaines Blue Lick, ayant récemment acheté l'intérêt des Hon. Geo. M. Bedinger et D. Bullengal, dans les fontaines Blue Lick et White Sulphur, ont à présent le contrôle de ces Eaux minérales célèbres, et sont prêts à en expédier dans tous les points des Etats Unis à des conditions raisonnables.
Ils nommeront aussitôt que possible des agens dans les différentes grandes villes de l'Union, pour vendre de ces eaux [illegible].
MM SCHULTZ, MADDEN & LEACH, sont nos seuls agents dans la ville de la Nouvelle-Orléans de chez lesquels on trouvera de l'eau pure et garantie. Les pharmaciens qui achèteront de ces Messieurs, pourront en retirer un certificat.
Prix pour 30 barils et au dessus $1 le baril, en quantité moindre $5 par baril.
31 mai—11 T & L P H

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH), Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No 17, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON, Marchand Commissionnaire, 51, rue du Canal. Nouvelle Orléans. 29 avril 1m

P. CUSACH, PHARMACIEN, Encoignure des rues Condé et St. Philippe. NOUVELLE ORLEANS. 30 mai

TOILE supérieure pour chemises—30 balles reçues en débarquement du brick Timothy Pickering, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 20 mai

BLANC de baleine—30 caisses reçues en débarquement du brick Timothy Pickering, à vendre par TUFTS & HOBBARDS, 26, Douane. 30 mai

ESCLAVE à vendre—Un nègre âgé d'environ [illegible] ans, bon sujet, honnête, sobre &c. S'adresser à ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

HUILE de tanneurs—85 barils en débarquement du brick Timothy Pickering, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

BLANC de baleine—30 caisses de chandelles en débarquement du brick T. Pickering et à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins. 30 mai

PAPIERS peints pour appartements, à vendre chez le soussigné, par caisses de 300 rouleaux bien assortis. J. E. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 30 mai

APPAREIL pour le gaz, garnitures et étagères, à vendre à bon marché chez J E LORREILHE, Encoignure Royale et Douane.

LES capitaines de navires et les passagers trouveront toujours chez le soussigné un assortiment complet de provisions à prix réduits. J E LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 30 mai

BOTTES, souliers et brodequins—90 caisses comprenant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A F DUNBAR & co. 16 Douane. 29 mai

CAFE, SUCRE & TABAC—446 sacs café prime vert, 190 caisses sucre blanc et brun, 30 balles tabac en feuilles, en débarquement du steamship Alabama, à vendre par E TROISBOBOS, 36 Vieille Levée. 29 mai

BLANC DE BALEINE—30 caisses qualité supérieure, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 30 mai

INDIENNES—10 caisses garance, deux et trois couleurs, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 30 mai

TABAC manufacturé—60 caisses et barillets comprenant diverses qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 20 mai

MIEL ET SANGSUES, en magasin, à vendre par P. C. PINCHELL, 74 Poydras. 20 mai

HUILE blanche, d'automne et d'hiver, à vendre en magasin, par GEO E CLIFFORD, 47 Poydras. 26 mai

JAMBONS—60 boucauts épaules et plats-côtés, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras. 26 mai

PORC en grenier—50 milliers de livres épaules, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras. 26 mai

GRAISSE—150 barillets en feuille, en débarquement et à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras. 26 mai

PORC—Mess et Prime, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras. 26 mai

FARINE—300 barils superfine fraiche, marque Bakers, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 66, Camp. 26 mai

PORC—240 barils mess, et 50 barils prime, à l'inspection et à vendre par PRICE & FROST, 90 Poydras. 26 mai

GRAISSE—180 barils graisse en feuilles, actuellement en débarquement et à vendre par PRICE & FROST, 90 Poydras. 26 mai

FEVES—35 barils fèves blanches, en débarquement et à vendre par PRICE & FROST, 90 Poydras. 25 mai

CHANVRE—87 balles du Missouri, en débarquement du steamboat Julia Chouteau, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp. 25 mai

PORC—35 barils en débarquement du steamboat Julia Chouteau, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 40 Vieille Levée. 25 mai

ARTICLES pour la pêche—Un assortiment général à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 48 Chartres. 24 mai

PEAUX Fusils, Carabines et Pistolets, en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 48 Chartres. 24 mai

PORC—100 barils mess et m. o. à l'inspection, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 24 mai

MELASSE—90 barils supérieure, en magasin, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVE, 140 Commune. 23 mai

GRAISSE et Beurre—134 barillets graisse supérieure en magasin, à vendre en magasin par CH. DOANE & Co. 69 Poydras. 20 mai

TABAC—60 caisses manufacturé, à vendre par CH. DOANE & Co. 69 Poydras. 20 mai

PORC—100 barils à l'inspection, à vendre par C. DOANE & Co, 69 Poydras.

OUTILS mécaniques—Tels que: scies de différentes descriptions, ciseaux, planes, Gouges, jeux de marteaux, casse têtes, haches, &c. à vendre en magasin par W. A. RYAN, 48, Chartres. 20 a

BOTTES, Souliers et Brodequins—210 caisses actuellement en débarquement du navire Emily Taylor, la barque New World et du brick Robert Walsh, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant, par A. F. DUNBAR & Co. 16, Douane. 8 mai

GRAINES.
GRAND assortiment de graines potagères fraiches, reçues de France, et à vendre par LESIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.
Aussi—Une très petite quantité de graines d'œillets flamands, de qualité supérieure, et de [illegible] de fleurs [illegible].

BEURRE de Goshen—90 barillets reçus par le navire John Mintern à vendre par TUFTS & HOBBARD, 26, rue de la Douane. 8 mai

BLANC de Baleine—quelques caisses qualité supérieure en débarquement du navire Edward Everett, de Boston, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

INSTRUMENS aratoires pour jardins et habitations, tels que: rateaux, houes, bêches, charrues, moulins à cannes, [illegible] &c. à vendre par W A RYAN, 48, Chartres. 20 a

PROCLAMATION PAR ALEXANDRE MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Attendu que John Mills a été accusé, sous serment, [illegible] d'avoir fait usage d'une arme à feu [illegible] Charles Vallée, avec intention de le tuer, dans la paroisse de Plaquemines, j'ai en conséquence jugé convenable de lancer cette proclamation, appelant tous les bons citoyens de cet Etat à me donner aide et assistance pour découvrir et arrêter le perpétrateur dudit crime; et je puis offrir une récompense, au nom et par autorité de l'Etat de la Louisiane, de deux cent piastres pour l'arrestation dudit John Mills, et le logement sous bonne garde dans une des prisons de cet Etat.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le vingt-septième jour de mai de l'année de N. S. mil huit cent quarante-trois, et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique la soixante-septième.
[L. S.] A MOUTON.
Par le Gouverneur, ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

A LOUER—Ces trois lots de terre situés derrière le Marché de la rue Poydras, bornés par les rues Poydras, Carque, St. Jean St Pierre et St Paul. Ils sont déjà entourés et possession en peut être donnée immédiatement. S'adresser au Bureau de [illegible] de la Nouvelle Orléans et Carrollton, rue du Canal. 16 mai

COFFRES FORTS EN FER.
LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer [illegible] manufacturés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.
Il a actuellement au moins un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en dernier dans une fournaise et par plusieurs incendies chez lesquelles ils sont en usage, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent de l'humidité.
13 avril ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

MEDICAMENS.
PLAQUES électro-magnétiques, par Lamouroux pharmacien, pour les rhumatismes, les affections nerveuses, la goutte, la migraine, les douleurs &c. &. Sirop de Nafé d'Arabie, pastilles do, sirop antiphlogistique de Briant, Racahout des Arabes, pâte pectorale de [illegible] de veau, pastilles de Vichy, pilules du Dr. Frank, purgatif de Leroy; purgatif d'Irroe, pois à cautère, [illegible] à la guimauve; [illegible] papier Fayard; biberons bout en ivoire élastique; bouchons en liège, objets en gomme élastique, savoir: sondes et bougies, droites et courbes, [illegible] bougies à ventres, suppositoires et bougies pour le rectum, canules [illegible] de diverses dimensions; pessaires ronds, ovales, à tiges, à boudon; urinaux pour hommes, dito pour femmes, bandages de diverses formes, dito en [illegible]; plaques pour les cautères; clysopompes, et clysettes perfectionnées.
Aussi:—Diverses drogues simples, des essences, articles pour la peinture &c. Reçu récemment et à vendre en gros et en détail chez P. CUSACH, coin des rues Condé et St. Philippe. 9 mai

A LOUER, en passant un bail pour trois ans, une jolie résidence de campagne située sur le chemin du Bayou St. Jean, à un petit mille du centre de la ville, un lot de terre de 136 pieds face à la rue du Bayou St. Jean, sur trois arpens de profondeur, sur lequel il y a une belle maison, cuisine, chambres à domestiques, écuries, poulaillers, &c. S'adresser à L. GARNIER, rue Royale, No. 196. 22 fév

A LOUER à un prix modéré, le haut du magasin nouvellement construit, situé rue de Chartres No. 123, immédiatement après l'encoignure St. Louis, se composant de superbes appartements avec un vaste balcon, et ayant une belle entrée. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, 64, encoignure Bienville et Chartres. 19 mai

MAISONS A LOUER A BAS PRIX.
1o. Une maison en briques à deux étages avec grenier, composée de plus de seize chambres, située rue Moreau entre Port et St. Ferdinand. Pour $30 par mois;
2o 1 do. à étage, située rue St. Philippe entre Bourbon et Royale;
3o. 1 do rue des Champs Elysées près celle des Bons Enfans;
4o 1 do rue St. Louis près Claiborne,
5o 1 do Claiborne près St. Louis;
6o Plusieurs do rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine,
Pour les conditions qui sont des plus modérées, s'adresser à E. CORDEVIOLLE & LACROIX, No. 66, Chartres, enc. Bienville. 16 mai

A LOUER à bon marché—deux jolies maisons à trois étages situées rue Bourgogne. S'adresser à CH. DUVOUS, 11, rue Conti.

A LOUER—Les étages supérieurs du magasin occupé par le soussigné, pour les conditions s'adresser sur les lieux à D. B. MACARTY, 180, rue Bourbon. 2 mai

A LOUER—Une maison en briques à étage sise rue de l'Hôpital No. 70, entre les rues Bourbon et Royale.
[illegible] en briques à étage sise rue des Remparts [illegible] 48, entre les rues de la Douane et Bienville dont on pourra prendre possession le 1er juin prochain.
Une demi-maison rue St. Philippe, entre les rues Marais et Villeré.
Une demi-maison à l'encoignure des rues St Philippe et Marais.
Un magasin en briques à étage avec entresol, sise rue du Maine, No. 19, entre les rues Condé et Levée.
A des termes modérés, s'adresser à S. & A. SOULIE, No. 35, rue Bienville, au premier. 2 mai

150 caisses blanc de baleine,
50 caisses fromage,
20 fraquins beurre Goshen,
20 sacs vieux café Java,
15 demi pipes vieux cognac,
[illegible] caisses thé choisi—Impérial, poudre à canon ou hyson,
du $2 liv. Young Hyson,
60 do do do do do
50 do amidon Poland
8 barils tabac à chiquer de Mme Miller;
300 tambours, figues fraiches de Smyrne,
En débarquement et à vendre par PETERS & MILLARD, No 34 et 35 Vieille-Levée. 26 avril

VINS, eaux de vie, &c
20 pipes vin madère,
40 demi do do
[illegible] quarts do do
30 do do Oporto
30 do do Tenerife,
[illegible] douzaines vieux madère,
40 do de Sherry pâle
[illegible] boucauts porter de Londres, en bouteilles et demi bouteilles.
[illegible] do bierre d'Ecosse
A vendre par PETERS & MILLARD, No 34 et 35 Vieille Levée. 26 avril

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Sarah Hand:
[illegible] barriques vin rouge,
[illegible] demi do blanc,
150 caisses absynthe,
[illegible] do macaroni,
[illegible] do Vermicelli
AUGUSTE MOLIER, [illegible] St. Louis. 19 mai

MARCHANDISES NOUVELLES—Chapeaux à la mode nouveaux dessins, Basins français imprimés, du fil d'herbe pour chemises.
Cotonnade de Gomberon
Drap de fil blanc et écru
Calicots, jeans, cotons
Ginghams, gingas de fil.
Bandanas de soie, pique blanc, de Marseille
[illegible] de couleur à la mode
Batiste noir.
Toile à chemise 12/4
Cravates soie noire. Bas de soie noire
Coton [illegible] couverture
Kerseys, linseys etc
à vendre à bon marché pour du comptant, par PEET & MORTON, 17 rue de Chartres. 19 mai

HABILLEMENTS D'ETE. BATAILLE & BIGEY, 66, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par le navire [illegible], leur assortiment d'habillements d'été, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits. Ces articles sont très bien conditionnés et ont les formes les plus à la mode en ce moment à Paris.
Redingotes mérinos, diverses qualités,
Paletots do diverses formes et qualités,
Habits do. diverses qualités,
Redingotes, paletots, habits et pantalons en très beaux coutils fil, &c. &c.
Un assortiment de Chapeaux paille d'Italie, de toute nuance.
Chapeaux Français soie, do do. feutre, à $6 do et $3 chacun en détail.
Les marchandises leur restant en magasin de la saison d'hiver, seront vendues à très bon marché. 31 mars

MARCHANDISES SECHES. NORTH & BROTHERS, No. 13, rue de Chartres, Nlle. Orléans. (Successeurs de Peet & North.)
AYANT dernièrement reçu des manufactures du Nord, un nouvel assortiment de marchandises, en outre de celles achetées du fonds de la maison ci-devant Peet et North, sont en ce moment à même d'offrir en vente aux prix les plus bas pour du comptant, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, consistant en partie de:
Coton pour nègres, linsey épais pour nègres, linsey uni pour domestiques; jeans du Kentucky; couvertes françaises, américaines et anglaises pour nègres; cotons croisés pour pantalons de nègres; coutil blanc et écru; coton blanc; toile à drap écrue; idem 12/4, blanche; coutil à matelas; satinet; guingham; velour de coton; flanelle blanche, jaune, rouge et verte; toile d'Irlande; étoffe rayée pour chemises; ginga à tabliers; toile écrue; padding rouge; linon; flanelle de coton; diaprée de Russie; gingas à meubles; basin; toile à couvertures; mousseline-jaconat; batiste unie, mousseline imprimée; étoffe à moustiquaires; brin écru; cotonnades; dimities; bombazet et bombazine; diaprée de [illegible]; toile de Hollande écrue; piquée de Marseille; serviettes diaprée à mils de perdrix; demime; batiste coton; indiennes de toutes descriptions; burlaps; osnaburgs; bretagne; drap; casimir; casterne, batiste en couleur; idem noire; toile à chemises diaprée Huckaback; mousseline suisse; linon Bishop, mousseline fine; mousseline-mull; mouchoirs en batiste-fil; idem de poche, en soie, coton à coudre; mouchoirs foulards en coton; cravates unies; idem en soie noire, mouchoirs madras pour la tête; bas noirs et blancs, fil à coudre parenté; sangles à matelas; boutons en os; idem en soie; idem en perles, en fer et pour nègres; galons en fil et en coton; bobine en fil; bottes à la grecque; agraffes; aiguilles [illegible]; épingles à têtes forte; soie noire à coudre; cordonnets en soie et coton; broderies; soierie noire et en couleur; serge noire; caleçons en coton et mérinos; chemises idem; chemises de peau en coton; bretelles tricotées; chemises à cordonnets; bas en coton blanc et noir; demi bas en coton, écru et blanc; idem en coton mélangé; idem en coton bleu; idem pour enfans; chapeaux de palmier; ficelle d'emballage; gants en soie pour hommes et femmes, noirs et blancs, &c. &c.
Les marchands et les habitans sont respectueusement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats. S. N. H. NORTH, de la maison North & Brothers, est seul autorisé à régler les affaires de l'ancienne société PEET & NORTH. 26 ma

EN magasin et à vendre par le soussigné:
13 barriques Vin rouge St. Julien, Talence et Haut Brion,
40 demi do. Vin rouge Haut Talence,
50 do de do blanc Barsac et Sauterne,
200 caisses Vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Chateau Margaux, Laffite et la Mission,
150 do blanc Sauterne,
60 do Muscat de Frontigan
200 do Liqueurs assorties,
3 pipes et 20 quarts de pipe eau de vie de Cognac deux preuve
100 paniers Anisette surfine,
10 tierçons Vinaigre,
10 caisses Curaçao,
10 do Marasquino,
10 do davon bleu pale de Marseille,
6000 boîtes Sardines en boites et demi boites,
400 do Truffes du Perigord,
300 do Petits pois,
600000 Bouchons en sac de 500 (par balles de 1500)
40 caisses Boissons assorties,
10 barils Amandes à coque tendre,
3 jarres Fruits cristallisés,
40 caisses Absynthe,
[illegible] do Vin blanc en 1/2 bouteilles,
100 paniers Bouteilles vides. AUG. MOLIER, rue St. Louis, No. 65. 21 mars

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Dégenetais, Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme immédiatement les quintes de toux [illegible]
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. [illegible] la signature est apposée à chaque boîte. 5 fév

CAFE de la Havane de vert, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 26 mai

VENTES DE SHERIF.

La Banque d'[illegible] vs John [illegible]
COUR DE DISTRICT [illegible] Jeudi le six juillet 1843, à midi:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Nayades, Apollon, [illegible] et Melpomène, au-dessus de cette ville, désigné sur le lot No. quatre, sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 mars 1840, et déposé en l'étude de Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville; Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nayades, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District. 1 juin—3en30j

Succession de Milne vs. Chesal Thomas.
COUR DE PAROISSE—No. 15,363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 1er juin 1843, à midi,
Deux lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Laborde, Robertson et Villeré, désignés par les nos. 70 et 71, sur un plan en date du 21 septembre 1836, dressé par L. Bringier arpenteur général et annexé à un acte passé le 10 décembre 1836 par-devant C. Pollock, notaire public; lesdits lots ayant, mesure française, les dimensions suivantes, savoir: le lot No. 70 mesurant 12 pieds de face à la rue Villeré sur 130 pieds de profondeur du côté de la rue Esplanade, 131 pieds un pouce [illegible]; et le lot 71 ayant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, titres, privilèges et améliorations y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. D. AUGUSTIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 20 avril—3 en 30j

Succession de Milne vs. Chesal Thomas.
COUR DE PAROISSE—No. 15,364—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le 1er de juin 1843, à midi,
Deux lots de terre situés dans le faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec et Robertson, désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan en date du 21 septembre 1836, fait par L. Bringier, arpenteur général, annexé à un acte de vente passé par C. Pollock, le 10 décembre 1836. Lesdits lots ayant chacun mesure française, 30 pieds de face sur la rue Kerlerec et s'étendant à 100 pieds dans la profondeur, entre lignes parallèles, ensemble tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. D AUGUSTIN, Shérif de la paroisse d'Orléans. 20 avril—3 en 30

Succession de Milne vs. Chesal Thomas.
COUR DE PAROISSE—No. 15,362—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le 1er de juin 1843, à midi,
Deux lots de terre situés dans le faubourg Tremé, en cette ville dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Villeré, Columbus et Plauché, désignés sous les Nos. 26 et 28 conformément à un plan daté le 21 septembre 1836, fait par L. Bringier arpenteur général, annexé à un acte de vente passé le 10 décembre 1836, pardevant C. Pollock, not. pub. Lesdits lots ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré et se prolongeant dans la profondeur entre lignes parallèles, jusqu'à la limite de la propriété de [illegible].
Le lot No 26, ayant 30 pieds 10 pouces et 10 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec, 160 pieds 3 pouces de profondeur sur le côté joignant le lot No. 28; et le lot No 28 ayant 160 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté adjoignant le lot No. 27, ainsi que tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. D. AUGUSTIN, shérif de la paroisse d'Orléans. 20 avril 3en30j

William McCauley vs. John Greene.
COUR DE DISTRICT—No. 16,467—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique (du consentement des parties), sur les lieux, à la jonction des rues Louisa et Delord, dans la 2de Municipalité de cette ville, jeudi, 1er juin 1843, à 10 heures du matin,
Une grande quantité de pots de terre pour fleurs, jarres à eau, poterie &c.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. A SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District. 29 mai—4

COUR DE COMMERCE—No. 5,777—C. W. Morner, chargé de la vente des biens de J. Tagert, Jr. vs. la compagnie d'Assurance des pompiers de la Nouvelle-Orléans: En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 10 de juin 1843, à midi, les billets ci-après décrits saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. Un billet souscrit par Richard Swain, à l'ordre de J. S. McClure, daté du 16 août 1840, et payable six mois de date de $1637 20, assuré par hypothèque, par acte en rapport de Wm. Y. Lewis, notaire, du 28 août 1840, sur les propriétés suivantes, savoir:—1o. Un certain lot de terre désigné par le No. quinze de l'îlet originairement numéroté 42, situé au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, borné par les rues Josephine, Nayades, Andrew et Prytania, mesurant ledit lot trente pieds de face à la rue Josephine, sur une profondeur de cent cinquante-six pieds. 2o Un autre lot de terre désigné par le No. seize, de même îlet, mesurant ledit lot trente pieds de face à la rue Josephine, sur une profondeur de cent vingt-six pieds; ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent, le tout d'après un plan fait par L. Bringier, arpenteur-général de cet Etat, le 26 décembre 1834 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.
2o Un billet souscrit par Noël, Betz & Clapp, par procuration E. W. Redd, à l'ordre de E. W. Redd, de la somme de $1150 87, daté Nouvelle Orléans, du 17 décembre 1841, et payable à soixante jours de date;
3o Un billet souscrit par Crocker McElvain & Co. à l'ordre de [illegible], Pierson & Co. de la somme de $1037 [illegible] daté du 17 avril 1840, et payable à un jour de date;
4o Un billet souscrit par G. Bedford & Beck, à l'ordre de George Bedford, de la somme de $126 31, daté du 1er avril 1842 et payable à trois mois de date;
5o Un billet souscrit par G. Bedford & Beck, à l'ordre de George Bedford, de la somme de $607, daté du 7 mai 1841 et payable à quatre mois de date,
6o Un billet souscrit par G Bedford & Beck, à l'ordre de Geo Bedford, de la somme de $720, daté du 18 mai 1841, et payable à 4 mois de date;
7o Un billet souscrit par René H. Brunet, à l'ordre de R. H. Brunet, de la somme de $619 72, daté Nouvelle Orléans du 13 avril 1840, et payable à trente jours de date;
8o Un billet souscrit par René H. Brunet, à l'ordre de R. H. Brunet, de la somme de $418 72, daté du 13 avril 1840, et payable à soixante jours de date;
9o Un billet souscrit par Rieber & Hedley, en liquidation, à l'ordre de Samuel Rieber Jnr. de la somme de $600 daté du 7 juin 1840, et payable à quatre mois de date;
10o Un billet souscrit par J. O. Pierson, David Bruce par J. O. Pierson, son agent, à leur propre ordre, de la somme de $501 [illegible] daté du 17 juin 1841 et payable à un jour de date;
11o Un billet souscrit par C. F. Driscoll, à l'ordre de James Stockton, de la somme de $400, daté du 24 août 1840, et payable à six mois de date;
12o Un billet souscrit par James Hule, à l'ordre de Thomas O. Meux, de la somme de $750 14, daté du 1er janvier 1840, et payable à trente jours de date;
13o Un billet souscrit par Thomas O. Meux, à l'ordre de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle Orléans, de la somme de $472 30, daté du 20 septembre 1842 et payable à [illegible] mois de date;
14o [illegible] billet souscrit par W. S. Johnson, à l'ordre de W. S. Johnson, de la somme de $500 00, daté du [illegible] août 1843, payable à quatre-vingt-dix jours de date;
15o Un billet souscrit par J. C. Parker, à l'ordre de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle Orléans, de la somme de $120 30, daté du 1er juillet 1842, et payable à quatre mois de date;
16o Un billet souscrit par Walton & Kemp, à l'ordre de J. B. Walton, de la somme de $440, daté du 29 mars 1843, et payable à soixante jours de date, sur lequel $470 paraissent avoir été payés;
17o Un billet souscrit par Silas Lillard, à l'ordre de Arthur & Fulton, de la somme de $1233 44; daté du 30 mars 1840 et payable le 1er. mars 1840;
18o Un billet souscrit par Jose Lisilla, à l'ordre de Antonio Fitta, de la somme de $483, daté du 31 août 1840 et protesté le 17 février 1841, sur lequel $100 ont été reçues.
19o Un bon de la somme de $42 30, daté du 22 août 1840 et signé par C. A. & L. L. Parker,
20o Et un Bond No 16 de l'Eglise Catholique de St. Patrick de la somme de $1000, paraphé Ne varietur, par H. B. Cenas, not. pub.
Conditions, comptant.
EMILE LA SERE, Shérif de la Cour de Commerce. 29 mai—3 en 10j

Auguste Delassus, agent de Macarty vs. Made. L. L. Darby et son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 15,720—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en cette ville, le vendredi, le 2 de juin 1843, la propriété ci après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un certain lot de Terre mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur entre les rues Ursulines et Hôpital (mesure française) ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 19 avril—15en30j

COUR DE COMMERCE—No 6173—Andrew Erwin vs. John Greene—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St Louis, le samedi 1er. de juillet 1843, à midi, la propriété ci après décrite, saisie dans l'affaire ci dessus, savoir:
Un certain lot de terre désigné par le No. quatorze, situé au faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues Front, Benjamin, de la Nouvelle Levée et Suzette, mesurant, ledit lot de terre, vingt quatre pieds de face à la rue Benjamin, sur cent vingt pieds de profondeur.
Conditions, comptant.
EMILE LA SERE, Shérif de la Cour de Commerce. 31 mai—3f en 30j

Laurent Millaudon vs. Richard M. Carter.
COUR DE PAROISSE—No. 15,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 3 juillet 1843, à midi, l'esclave et les propriétés suivantes, saisis dans l'affaire ci-dessus:
1o. Un jeune Nègre nommé SAM, maintenant âgé d'environ 28 ans.
2o. Trois lots de terre situés dans le faubourg Annonciation, au dessus de cette ville, dans l'îlet compris entre la promenade Colisée, la rue Euterpe, la promenade Prytanée et la rue Prytanée, et désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan dressé par Louis Bringier, le 18 décembre 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, lesdits lots étant contigus et mesurant chacun, mesure anglaise, vingt-huit pieds cinq pouces face à la promenade Colisée, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
3o. Le quart indivis d'un certain îlet situé dans le faubourg Ste Marie, contenant quatorze terrains et désigné par le numéro six sur un plan dressé par Jean Gravier, maintenant déposé dans le bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, dans cette ville, et étant le même îlet que ledit Richard M. Carter a acquis en société avec H. B. Cenas, J. F. Benjamin et J. R. Sterrett, de Pierre Caillou, par acte passé pardevant Louis T. Caire, notaire public, le 9 février 1837.
4o. Deux lots de terre situés dans le faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, et désignés par les numéros un et deux de l'îlet [illegible] entre les rues Bagatelle, [illegible] et St. Antoine, lesdits lots étant contigus [illegible].
5o. Le quart indivis de vingt lots de terre, [illegible] dans le faubourg Annonciation, dans l'îlet compris entre les rues Euterpe, Bacchus, Polymnie et Dryades, et désignés par les numéros un à vingt sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, le 6 avril 1836, déposé chez J. B. Marks, notaire public, le 26 mars 1838. Les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurant chacun trente pieds cinq pouces et quatre lignes face à la rue Euterpe, sur cent vingt-sept pieds de profondeur; [illegible] Les numéros six, sept, huit, neuf, dix et onze mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Dryades, sur cent vingt sept pieds de profondeur. Le lot numéro douze formant l'encoignure, mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Dryades, sur cent vingt sept pieds de profondeur sur la rue Polymnie. Les Nos. treize, quatorze, quinze, seize mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Polymnie, sur cent vingt sept pieds de profondeur. Les lots Nos. dix-sept, dix-huit et dix-neuf mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds de profondeur. Et le lot numéro vingt, formant l'encoignure, mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds de profondeur sur la rue Euterpe.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN, Shérif de la paroisse d'Orléans. 31 mai—3 en 30j

BOUCAUTS pour mélasse—40 [illegible], 3 chaque capables de contenir 130 gallons, en débarquement du brick [illegible] de Boston et à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins. 4 mai

VENTES DE CE JOUR:

[illegible] 1 juin

PAR A. FERNANDEZ & Co.
JEUDI prochain, 1er juin, [illegible] magasin d'encan, à dix heures du matin, il sera vendu un assortiment de livres [illegible] Valin, Toullier, Duranton, [illegible], De Lamennais [illegible] etc. etc.
Conditions: comptant. 30 mai—2

PAR TRICOU & DUREL.
IL sera vendu ce jour jeudi 1er juin 1843, à 11 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 100:
Un superbe assortiment de Meubles français, pendules, [illegible] en or et argent, lampes solaires [illegible] toute espèce d'objets de fantaisie.
Conditions—comptant. 31 mai—2

PAR H. BARNETT Jr.
IL sera vendu pour le compte et risque de M S Kenner, premier acquéreur qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite, le jeudi 1er juin 1843, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:
Quatre lots de terre situés dans la ville de Harlem, paroisse de Jefferson, [illegible] désignés sur un plan [illegible] sous les Nos 22, 23, 24 [illegible]
Conditions:—[illegible] comptant, la balance [illegible]
[illegible] Edouard Barnett, notaire public. 26 mai—5

Vente pour compte de [illegible]
PAR A. FERNANDEZ & co.
JEUDI prochain, 1er juin, à [illegible] heures et demie de l'après-midi, il sera vendu dans la maison No. 119, entre St. Louis et Conti, les meubles d'une personne quittant la ville, consistant en lits, armoires, sofas, bureau, chaises en acajou, glaces, etc. etc. [illegible] batterie de cuisine.
Conditions: comptant. 30 mai—4

Vente sans réserve
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu, Jeudi prochain, 1er juin, à 10 heures du matin, rue St.-Pierre, entre Royale et Bourbon, d'importations récentes:
200 paniers anisette fine de Bordeaux;
300 do de [illegible] en caisses de 40 paniers;
75 caisses liqueurs [illegible] assorties;
30 do [illegible] à l'eau-de-vie;
30 do Marasquino;
20 do Kirschwasser;
20 do Vin blanc, Haut-Sauterne;
10 barriques Vin fin et vieux de Bordeaux;
160 caisses Vin de Bordeaux;
5 quarts barriques vieux Sherry très supérieur, directement importé, de la marque favorite "P. Lacave."
8 barils indigo do. do.
Aussi:—Quelques douzaines [illegible] vin de Porto de choix.
Conditions: —à la vente. 31 mai—3

VENTES A L'ENCAN.

Esclaves de valeur.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan aujourd'hui, 3 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
Eliza Jane, âgée de 22 ans, bonne cuisinière américaine, bonne blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie et acclimatée. Vendue pour le compte du propriétaire qui quitte la ville.
Conditions—Moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Aussi—Plusieurs autres esclaves dont les détails seront donnés à la vente.
AUSSI:
$5000 bonds du Texas, 10 pour cent, [illegible] pour taxes par le gouvernement. 1 juin.

Propriétés rue de l'Esplanade.
Pour des billets de la Banque des Améliorations, pris au pair.
PAR ABAT & COQUET.
SAMEDI prochain, 3 juin, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:
Un lot de terre de valeur situé dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Plauché et Villeré, et ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 130 pieds de profondeur. [illegible]
Conditions: comptant, en billets de la Banque des Améliorations pris au pair.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. Pollock, notaire public. 1 juin—3

PAR A. FERNANDEZ & Co.
Vente par les Gardiens du Port.
IL sera vendu samedi 3 juin, à midi, au No. 23, rue St Louis, entre les rues Chartres et Levée, par ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port, pour compte et risque de qui il appartiendra, une balle de Couvertures de laine, marquée M. No. 201, importée et endommagée à bord du navire Orazimbo, capitaine Mercy, de Marseille.
Conditions, comptant. 1 juin—3

PAR A. FERNANDEZ & Co.
Vente par les Gardiens du Port.
IL sera vendu samedi 3 de juin, à midi, au No. 23, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Levée, par ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port, pour compte et risque de qui il appartiendra, une balle Couvertures de laine, marquée 26, No. 206, importée et endommagée à bord du navire Amérika, capitaine [illegible], de Marseille.
Conditions, comptant. 1 juin—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ & Co.
Vente sans réserve pour clore une société.
IL sera vendu lundi 5 de juin prochain, à 10 heures A. M., le contenu du magasin de MM. F. B. Montamat & Co. No. 56, Vieille Levée.
Le stock consistant en vins assortis, Cognac, Liqueurs, Sirops, Tabac et un assortiment général de groceries.
Conditions à la vente. 1 juin—3

Vente positive de propriétés de valeur dans le carré de la ville.
PAR F. DUPILLET.
SAMEDI 3 juin, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
1o. Une jolie maison en briques entre poteaux, couverte en ardoises, sise rue St.-Louis, entre les rues Bourgogne et Rampart, composée de quatre chambres, galerie et cabinet, [illegible] sur un terrain d'environ 31 pieds 10 pouces de face à la rue St. Louis sur 160 pieds de profondeur, mesure française.
2o. Un terrain contigu de 31 pieds de face à la rue St-Louis sur 160 pieds de profondeur, mesure américaine.
3o. Une maison briquetée entre poteaux, de quatre chambres, galerie et cabinets, et une cuisine à étage en briques de six chambres, et autres améliorations, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face à la rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et du Maine, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
Conditions: Comptant. 31 mai—4

PAR HEWLETT ET CENAS.
Vente d'Actions des Banques du Gaz, Carrollton et autres.
IL sera vendu, Mercredi 14 juin prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1843, [illegible] les actions ci-après désignées [illegible]:
10 actions du fonds capital de la Banque de Carrollton; $100 payées par action.
[illegible] actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Négocians; $50 payées par action.
10 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan; $10 payées par action.
Un bon de la Première Municipalité [illegible] $500.
Conditions—Un tiers comptant en espèces et deux tiers en billets de la Banque d'Orléans.
Aussi:
250 actions du fonds capital de la Compagnie de Banque du Gaz, $30 payées par action.
Vendues pour le compte et aux frais et risques du premier acquéreur qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite le 16 mai 1843.
Conditions:—Moitié comptant en espèces, l'autre moitié en billets de la Banque d'Orléans.
31 mai—4f (31, 6, 7, 13, 14)

Vente [illegible] pour clore une société.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 3 juin, à midi, à la Bourse St. Louis.
Le [illegible], avec tous ses meubles, agrès, appareils, &c. vendu pour clore une société.
Conditions—$2000 comptant, la balance à 3 et 6 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le transfert et acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, notaire public. 31 mai—4

PAR A. FERNANDEZ & Co.
Terrains au faubourg Washington, sans endossement.
SAMEDI prochain, 3 de Juin, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu sans RESERVE, pour clore une société:
10 Terrains situés au faubourg Washington, District Clouet, dans l'îlet No. 27, et borné par les rues [illegible], St. Jean-Baptiste, Louisa et Clouet, d'après le plan exposé à la Bourse; ces terrains sont situés et sont très élevés.
Conditions: Un dixième comptant; balance à un et deux ans de crédit, avec hypothèque, mais sans endossement.
Les actes de vente [illegible] des acquéreurs, chez Foulon, notaire public. 26 mai

PAR ABAT & COQUET.
Vente de Belles Propriétés.
Il sera vendu, samedi 3 juin 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après décrites:
Les lots de terre désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 de l'îlet A, lesquels lots font partie des terrains [illegible] Milne et sont bordés par les rues Villeré, Kerlerec, Robertson et Columbus; les lots 1 à 5 sont contigus et sont face à la rue Villeré; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Villeré et Kerlerec; ensemble les bâtisses et améliorations telles qu'elles sont représentées sur le plan maintenant à la Bourse, s'y référer pour les mesures.
Sur le lot No. 6 se trouve une maison bâtie sur l'encoignure, se composant de deux appartements, galerie, cabinets, cuisine, chambre à domestiques, puits, citerne, latrines. Sur le lot No. 4 il y a également une maison bâtie dans la cour, divisée en plusieurs pièces, une citerne; et sur les lots Nos. 1 et 2 se trouvent également deux cabinets.
—Ces terrains sont [illegible] en un jardin potager, dans lequel se trouvent beaucoup d'arbres fruitiers et plantes [illegible].
4 Lots de terre, dont 2 sont situés dans la rue Claiborne [illegible] Dorbigny, entre les rues de La Harpe et [illegible] (Voir le plan à la Bourse pour les dimensions).
3 Lots de terre situés à [illegible], ayant chacun un arpent de face [illegible], sur environ 2 arpens et demi de profondeur.—Le tout d'après un plan maintenant à la Bourse.
Conditions pour les six lots de terre premièrement désignés: 1/4 comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit; [illegible] 6, 12 et 18 mois de crédit.—Le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 30 mai

Vente de [illegible]
PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu [illegible] à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse de Jefferson, en date du 26 mai 1843, [illegible] de la succession de Wm C. Hanna.
Les Billets suivans n'ayant pas cours, appartenant à la dite succession:

Billets de la Banque des Améliorations,	$ 50
[illegible] Orléans,	2
[illegible] Marchands,	25
[illegible] Atchafalaya,	25
[illegible] Exchange,	155
Des 1ère, 2de, et 3me Municipalités,	268

Conditions, comptant. 26 mai—3f 1, 7 & 8

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres,
Connaissemens, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

MADAME CLARET, ACCOUCHEUSE.
REÇUE par la Faculté de Paris en 1834, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. [illegible], dans le [illegible] que celle-ci occupait rue Ste. Anne [illegible].
[illegible]
Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av—1an

UN jeune homme parlant le français et connaissant parfaitement le commerce des marchandises sèches, désire trouver un emploi permanent; s'adresser par lettre [illegible] à la lettre T. No. [illegible] de bonnes recommandations. 26 mai

[illegible]DUPERRON, et E. DELCAMBRE, DENTISTES.

201, RUE BOURBON, Entre St. Philippe et Dumaine
ONT l'honneur de prévenir les habitans de St. Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, Attakapas, &c. que le Dr E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissant toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelque réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre; pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les râteliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

DR. BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans.
POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.
Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.
Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelque instant, plomber [illegible] quelque dent que ce soit.
L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.
Récemment inventé pour orifier les Dents.
Or plombé sans aucun alliage, plus malléable et plus pur que celui qui s'emploie ordinairement.
Nouveau métal fusible (dit Platine) pour plomber les dents.
Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.
Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.
Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Eau [illegible] de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives [illegible].
Opiat [illegible] pour nettoyer et raffermir les dents.
Brosses à dents, [illegible] variées, pour enlever [illegible] tartre [illegible].
A son Cabinet, encoignure des rues St. Louis et Bourbon, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.
Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. mars

AVIS DE DENTISTE.
D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. [illegible]
[illegible] toujours à faire disparaître la plus violente douleur de dents en quelques instants, et il détruit sûrement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. [illegible] "panacée universelle" [illegible] qu'avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.
Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les personnes peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr W. H. Tagarden,
[illegible] W. Stanton,	L. E. [illegible]
C. P. Young,	C. W. Tobe,
E. Martin Quark,	W. H. Wheaton,
M. Williams,	W. G. Lucken,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Belize,
S. Page,	E. [illegible]

Wm. Sanderson
En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devenait tout à fait inutile. 13 fév—1an

CABINET DU DOCTEUR WATSON.
DANS les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre que l'on désire cacher autant que possible. Cet avis a conséquemment pour but de faire connaître aux personnes qui peuvent être affligées de ce mal, qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où le docteur [illegible] toujours prêt à les recevoir. [illegible] Plusieurs années d'expérience [illegible] le docteur Watson à même de pouvoir traiter avec succès, cette maladie, qui est la seule dont il s'occupe.
[illegible]
Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées dérobées, de manière à ce qu'une personne ne puisse être vue en entrant. Enfin, on peut être assuré que le plus grand secret sera observé.
DOCTEUR WATSON, No. 112, rue de la Douane.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 14 déc—1 an

CHEAP CASH STORE
HABILLEMENTS D'ETE FRANÇAIS, EN GROS ET EN DETAIL.
Qualités supérieures et étoffes fabriquées exprès pour la Nouvelle-Orléans.
LOISON & SILVESTRE, No. 36, rue de Chartres.
[illegible] viennent de recevoir de Paris, [illegible] assortiment de marchandises d'été. [illegible] le dernier goût de Paris [illegible] tout à fait nouvelles.
Au nombre des principaux articles pour hommes et pour enfants, ils offrent à vendre:
Redingotes mérinos du plus fin qui ait été fabriqué,
Habits [illegible] mérinos do.
Paletots [illegible] do do.
Paletots de mode, do do.
Pantalons, do do.
Redingotes et Paletots coutil fil,
[illegible] et Paletots à carreaux bleu et blanc fil fin,
[illegible] do do.
Pantalons coutil fil de qualité supérieure;
Do. [illegible] couleurs choisies pour printemps,
Gilets de piqué blanc et chamois, de soie et satin noir,
Habillements de divers genres pour enfants;
Blouses de toile et coutil fil fin;
Chemises jaconas et mousseline, [illegible] d'Italie, gants de soie en gros et en détail, gants filoselle et fil d'Ecosse, chaussettes de coton et de soie, bretelles de soie, fil et fil d'Ecosse, bouts de bretelles, cols et devants de chemises, chemises de toile unies et à jabots, de jaconat et de mousseline très fine, &c. de coton avec devants en toile, parapluies de soie longs et légers, mouchoirs batiste blancs, foulards, chemises de peau en tricot de coton fines, cols de soie [illegible] et légers pour l'été, chapeaux de toutes prix, larges bords, [illegible] de paille d'Italie, de soie noire, de paille pour enfants formes nouvelles.
ARTICLES EN PIECES.
Coutils double largeur à 6 1/2 cents la yard, mérinos français double chaîne, casimirs noirs et de couleur, batiste, coutil blanc à corsets, serge soie pour doublures, gances, velours noir, drap de soie pour gilets.
Les articles ci-dessus ainsi que d'autres non détaillés sont à vendre en gros et en détail par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON
A VENDRE par les soussignés à des bas prix pour du comptant:
Reçu par le Lyon et la Créole, du Havre:
Jaconats français nouveaux dessins,
Mousselines d'Organdy do.
Cannevas en fil et en toile,
Coutils blancs et en couleur,
Mouchoirs de batiste unis et brodés
Reçu par le Gaston, Vicksburg et Saratoga, de N. York
Indiennes anglaises et américaines,
Jaconats do do
Foulards de soie pour la poche,
Cotonnades Appleton, Indian Head, [illegible]
York Mills [illegible]
Cotons blancs diverses [illegible]
Coutils anglais [illegible]
Nettings [illegible]
[illegible]
[illegible] Madras,
[illegible] en fil et en coton,
Epingles, aiguilles, agrafes.
Et une quantité d'autres articles convenables pour les marchands de la campagne et les habitans
FORCADE & Co, 20, Chartres entre Bienville et Douane. 6 av

MARCHANDISES SECHES.
PEET & MORTON,
No. 17, rue de Chartres. Nouvelle Orléans. (Anciennement Peet & North)
ONT en mains et continuent à recevoir par les paquebots réguliers de New-York, Philadelphie et Boston, et directement des manufactures un grand assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES NOUVELLES,
Consistant en partie des articles suivans, savoir:
1600 paires couvertures pour nègres, pesant 5 livres 1/2 [illegible] balles coton épais pour nègres, article supérieur,
[illegible] caisses calicos [illegible] nouveaux dessins,
40 caisses coton blanc assortis,
[illegible] jeans du Kentucky,
[illegible] balles kersey épais, pour nègres, flanelles [illegible] de Harrison, [illegible] imitation flanelle, gambroons, toile écrue, coutil à matelas, croisé, uni et rayé, [illegible]
A vendre pour du Comptant.
PEET & MORTON, 17, rue de Chartres. 1 mars

HUILE et Blanc de Baleine—[illegible] caisses blanc de baleine [illegible] qualité, [illegible] barils huile épurée d'hiver en magasin et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 16 mai